



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du jeudi 11 janvier 2018

N° 01 - D 11.01.2018

L'an deux mil dix-huit, le onze janvier à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Madame KAFAI Mitra, doyenne d'âge.

Point à l'ordre du jour :

Election du Président de l'Université Grenoble-Alpes

Membres présents : BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LEBARBE Thomas, GRANET ABISSET Anne-Marie, LBATH Ahmed, VUILLEZ Jean-Philippe, FILIPPI Lionel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GAILLARD Isabelle, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, WENDLING Olivia, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, KAFAI Mitra, SOTO Orianna, DENAT Tom, FARET Mathilde, BERTRAND Alan, BONNET Augustin, MIGNOT Mégane, NEUDER Yannick, PARET Jérôme, LOUIE France-Dominique, VIANNET Sylvie.

Membres représentés : BARBIER Emmanuel (procuration à MARTIN-MERCIER Sylvie), MABED Abdelmalek (procuration à FORESTIER Gérard), ROUILLON Joris (procuration à PAPA Françoise), HABFAST Claus (procuration COURTOIS Hervé), BELLON Hélène (procuration à RACHIDI Walid), GARNIER Jocelyne (procuration à VUILLEZ Jean-Philippe), BOLF Edith (procuration à BORRAS Isabelle).

Vu les statuts de l'Université Grenoble-Alpes approuvés le 3 novembre 2015 modifiés, et en particulier l'article 15.

Conformément aux statuts de l'Université Grenoble-Alpes, la séance est présidée par la doyenne d'âge du conseil d'administration, madame KAFAL Mitra, qui est assistée de deux assesseurs choisis par elle parmi les membres élus du conseil d'administration :

- madame SOTO Orianna,
- monsieur FORESTIER Gérard.

Considérant qu'une candidature unique a été reçue : celle de monsieur LEVY Patrick.

Considérant que monsieur LEVY Patrick a été invité à présenter son programme et à répondre aux questions des administrateurs.

Considérant qu'à l'issue de ce débat, il a été procédé à un vote à bulletin secret (avec passage dans l'isoloir).

Considérant que la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil d'administration ;

Après dépouillement, réalisé sous le contrôle du bureau provisoire, composé de madame la doyenne d'âge et de ses deux assesseurs le résultat du scrutin est le suivant :

Membres en exercice	36
Membres présents	29
Membres représentés	7
Nombre de votants	36
Voix favorables	26
Voix défavorable	4
Ne prend pas part au vote	1
Abstention	5

Au regard des votes, monsieur LEVY Patrick est élu président de l'Université Grenoble-Alpes au premier tour de scrutin à la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil d'administration.

Publié le : 25.01.2018

Transmis au Rectorat le :

25.01.2018

Fait à St- Martin- d'Hères, le 12 janvier 2018

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services

Joris BENELLE
Joris BENELLE